



INVITATION

Depuis **20** ans, l'association Rivage mobilise ses membres, pour rendre le tourisme accessible aux personnes en situation de handicap.

Depuis **10** ans, la Maison Rivage accueille des personnes vulnérables, pour des séjours de vacances, dans un cadre de vie adapté et avec un accompagnement approprié.

Vous avez contribué, d'une façon ou d'une autre, à la réussite de ce projet. Aussi, nous serions heureux de vous avoir à nos côtés, pour fêter ce double anniversaire.

C'est avec plaisir que nous vous invitons à l'Assemblée Générale de l'Association Rivage, suivie d'un cocktail dinatoire.

Vendredi 1^{er} Juillet

18h00 : Assemblée Générale

A partir de 19h00 : Cocktail dinatoire

Maison Rivage « Kerguenec » - 44350 Saint Molf

Merci de confirmer votre présence et d'indiquer le nombre de participants

Par e-mail : ca.maison.rivage@gmail.com ou par téléphone **06 09 32 42 33**

Au plaisir de vous accueillir pour partager ce moment convivial



Maison de Vacances RIVAGE – Kerguenec – 44350 SAINT MOLF

Agréée Vacances Adaptées Organisées - Arrêté 2022/DREETS/CS-02